



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} janvier au 31 mars 2019

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
 - Henchoz Eric et Corinne, Devant le Village : Création de 2 places de parc (parcelle RF No 742).
 - Ramel Edmond et Monique, La Frasse : Création de 2 places de parc en pavé-gazon (parcelle RF No 138).

- d'autoriser :
 - Frischknecht Jakob et Rose-Marie, Derrière l'Eglise : Pose de 35.8 m² de panneaux solaires photovoltaïques (parcelle RF No 230).
 - Gétaz Serge, La Frasse : Installation de 41 m² de panneaux solaires photovoltaïques (parcelle RF No 149).
 - Martin Hervé et Anouk, La Combe : Aménagements extérieurs (parcelle RF No 835).
 - Martin Grégoire, Les Leytels : Installation d'une griffe à foin (parcelle RF No 292).

- de modifier le règlement sur le tarif des émoluments du contrôle des habitants, avec entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019.

La municipalité